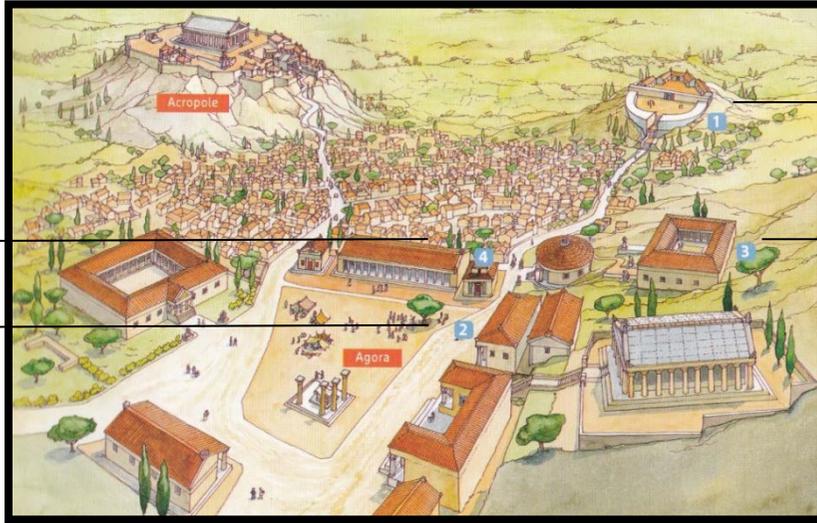


Le fonctionnement de la démocratie Athénienne



1

3

4

2

1. **L'assemblée des citoyens (l'Éclésiá)** : elle se réunit 4 fois par mois. On y vote les lois, la guerre ou la paix, on tire au sort ou on élit les hommes politiques. Tous les citoyens peuvent participer.
2. **Le conseil (La Boulé)** : Ils préparent les séances de l'Éclésiá et écrivent les lois. Ils sont élus pour 5 ans.
3. **Le siège des Stratèges** : 10 stratèges élus pour 1 an qui commandent l'armée et dirigent la cité.
4. **Le tribunal (l'Héliée)** : 6000 citoyens tirés au sort qui rendent la justice pendant 1 an

1. **A quelle institution politique tous les citoyens participent ? Pour lesquelles doivent-ils être élus ?** _____
2. **Quelles personnes sont exclues de la politique à Athènes ?** _____
3. **Pourquoi les magistrats ne sont pas élus pour toute leur vie ?** _____

Les droits et devoirs des citoyens

Le citoyen peut se rendre aux séances de l'Assemblée ou du Tribunal à Athènes où il peut être élu magistrat² ou participer au gouvernement de la cité. En temps de guerre, le citoyen doit porter l'armement de hoplite³ (*s'il peut l'acheter*) ou être rameur sur une trière³ parce qu'il doit défendre sa famille, sa maison, ses arbres, sa récolte.

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Ve av JC

1. *Droit = chose qu'on peut faire / Devoir = chose qu'on est obligé de faire.*
2. *Magistrat = citoyen qui a été élu pour diriger la cité.*
3. *Hoplite = nom des soldats en Grèce. / Trière = nom des bateaux grecs*

1. **Présente le document :** _____

2. **Quels droits possède le citoyen Athénien ?** _____

3. **Quels devoirs doit-il obligatoirement accomplir ?** _____

4. **Les droits et les devoirs sont-ils les mêmes aujourd'hui ?** _____